

premier, sur l'histoire en général et sur les divers genres qu'elle comporte ; le second, sur tous les auteurs qui ont écrit de l'histoire de Lyon, et le troisième, sur les plus anciens faits de cette histoire, qui ont besoin d'éclaircissement. Dans l'*Eloge de la ville de Lyon*, Menestrier jugeait déjà nos historiens; le second chapitre des *Divers caractères* n'est qu'une nouvelle édition de sa première préface.

Une inscription, assez récemment trouvée, rappelle, d'une manière vague, le souvenir d'Annibal (1); on comprend que l'auteur de cette inscription a voulu s'étayer d'une opinion alors fort accréditée et reconnue fausse aujourd'hui. On croyait, en effet, dans ce temps-là, et le P. Menestrier s'est depuis hautement déclaré en faveur de ce système, qui a encore eu d'autres partisans, que l'île, semblable au *Delta* d'Egypte, et où, selon Polybe, Annibal s'arrêta avec son armée, en traversant la Gaule, était située au confluent du Rhône et de la Saône, et formée par ces deux fleuves et par un fossé ou canal qui allait de l'un à l'autre, dans l'endroit actuellement occupé par la place des Terreaux, de sorte que cette île embrassait la majeure partie du sol sur lequel la ville de Lyon se trouve maintenant bâtie; mais d'habiles critiques modernes, tels que Letronne, le comte Fortia d'Urban, etc., rejettent cette opinion comme formellement démentie par le texte de Polybe, et, quoiqu'ils diffèrent de sentiment sur le point précis où était placée l'île dont il s'agit, ils sont d'accord cependant pour soutenir, comme un fait constant, qu'Annibal ne remonta pas le Rhône jusqu'à Lyon (2). Voy. le *Journal des Savants*, 1695, pag. 313-8.

VI. *Histoire civile et consulaire de la ville de Lyon*. De Ville, 1696, in-fol. L'auteur avait employé trente ans (3) à cet ou-

(1) Bregnot du Lut, *lieu cité*.

(2) Voyez cette inscription dans les *Mélanges* de M. Bregnot du Lut, tom. I, pag. 93.

(3) *Journal des Savants*, 1697, pag. 236-249.